

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Double victoire pour la surveillance de l'industrie de l'amaigrissement

Montréal, 28 janvier 2010 – L'Association pour la santé publique du Québec (ASPO), ÉquiLibre groupe d'action sur le poids et le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) saluent l'initiative de l'Ordre des pharmaciens du Québec d'encourager le retrait des tablettes de tout produit de santé naturel qui ne comporte pas de Numéro de produit naturel (NPN). Cette recommandation éliminerait tout produit potentiellement dangereux pour la santé et seuls seraient vendus ceux homologués par Santé Canada.

Un indicateur crédible pour le consommateur

« Il s'agit d'une excellente nouvelle de la part de l'Ordre puisque le NPN permet au consommateur de s'assurer que le produit qu'il achète est sécuritaire, en plus de s'informer des contre-indications à son utilisation, inscrites sur l'étiquette » mentionne Émilie Dansereau-Trahan, chargée de projet à l'ASPO. À l'heure actuelle, l'obésité et la préoccupation excessive à l'égard du poids influencent le recours aux produits, services et moyens amaigrissants (PSMA) chez ceux et celles qui tentent de maigrir ou de maintenir leur poids. Toutefois, en ce qui concerne la perte de poids, aucun produit de santé naturel n'a fait la preuve de son efficacité et, dans la majorité des cas, ceux-ci ne respectent pas les critères de saine gestion du poids.

Une belle victoire sur l'industrie de l'amaigrissement

Parallèlement à l'initiative de l'Ordre des pharmaciens, qui touche les produits amaigrissants, un jugement de la Cour supérieure du Québec confirme qu'il est tout à fait possible de dénoncer à haute voix certaines pratiques de l'industrie de l'amaigrissement. En effet, le principal actionnaire des Centres de santé minceur (services amaigrissants) a perdu la poursuite pour diffamation qu'il intentait au Dr. Dominic Garrel et Option Consommateur pour avoir critiqué publiquement les services offerts par les centres. « Cette importante victoire réjouit puisqu'elle donne non seulement un signal à l'ensemble de l'industrie de l'amaigrissement, qui verra dorénavant ses pratiques surveillées, elle nous confirme que des pratiques qui ne respectent pas les critères de saine gestion du poids peuvent être publiquement dénoncées afin que les consommateurs soient informés et mieux protégés » affirme Mme Dansereau-Trahan.

L'industrie de l'amaigrissement rapporte des milliards de dollars annuellement, ce qui lui permet d'investir considérablement en marketing et en publicité. Le peu de services publics existant pour les personnes en excès de poids, jumelé aux campagnes de publicité féroces de l'industrie, influencent la popularité croissante des différents produits, services et moyens amaigrissants (PSMA). « Si l'industrie voit ses pratiques critiquées, il en va de même pour ses messages publicitaires qui présentent ses produits comme étant des solutions magiques pour perdre du poids rapidement et, en réalité, qui s'avèrent impossibles voire dangereuses » précise Mme Dansereau-Trahan. Or, la science nous indique que seule l'adoption durable de saines habitudes de vie peut donner des bénéfices sur la santé.

Appel à la dénonciation

L'ASPO, ÉquiLibre et le RQASF invitent ceux et celles ayant vécu de mauvaises expériences, associées à l'utilisation d'un PSMA, à témoigner de leur histoire via le site de Santé Canada *Medeffect*, pour ce qui est des produits de santé naturels, ou en communiquant directement avec Émilie Dansereau-Trahan, de l'ASPO. Ce sont les plaintes déposées par la population qui feront en sorte que des mesures plus contraignantes seront prises, le tout en vue de protéger la santé des consommateurs.

Références :

Santé Canada, site *Medeffect* : <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/report-declaration/index-fra.php>

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPO) est un regroupement autonome, multidisciplinaire et sans but lucratif qui contribue à la promotion, à l'amélioration et au maintien de la santé et du bien-être de la population québécoise. De plus, elle entretient des liens avec les communautés de santé publique canadienne et internationale. Pour plus de détails, visitez le www.aspq.org

ÉquiLibre groupe d'action sur le poids

ÉquiLibre possède une expertise unique dans les domaines de l'obésité, de l'image corporelle et de la préoccupation excessive à l'égard du poids. Organisme sans but lucratif, sa mission consiste à favoriser la prévention et la diminution des problèmes liés au poids et à l'image corporelle dans la population. Avec son programme *Choisir de maigrir?* diffusé dans le réseau de la santé, le groupe ÉquiLibre tente de venir en aide aux femmes préoccupées par leur poids et les amène à prendre une décision éclairée en matière d'amaigrissement. Pour plus de détails, visitez le www.equilibre.ca.

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

Fondé en 1997, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes est un organisme provincial multidisciplinaire sans but lucratif dont la mission est de travailler à l'amélioration de la santé globale, physique et mentale des femmes, ainsi que de leurs conditions de vie. Pour plus de détails, visitez le www.rqasf.qc.ca

- 30 -

Sources :

Marie-Claude Perreault
Agente des communications et de la
coordination d'événements
Association pour la santé publique du Québec
Téléphone : (514) 528-5811 poste 226
Cellulaire : (514) 567-6565
Courriel : mcperrault@aspq.org

Émilie Dansereau-Trahan :
Téléphone : (514) 528-5811 poste 237
Cellulaire : (514) 799-7901
Courriel : edansereau@aspq.org